

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2011

L'An deux mille onze,
le 14 avril à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 avril 2011 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Étaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Michel FOUGEROUSE, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE

Les points suivants ont été évoqués:

Convention avec la DREAL Auvergne pour l'installation d'une station hydrométrique: La station hydrométrique installée sur le site de l'ancienne station de pompage était gérée par la DIREN, la DREAL Auvergne, nouvelle structure de l'État au niveau régional, en a repris la gestion. Il convient donc de renouveler la convention avec cette nouvelle structure. Le Conseil Municipal valide le renouvellement de cette convention.

Validation de classement et de déclassement de partie de domaine public à Donzac: Par délibération en date du 8 septembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une enquête publique pour le déplacement d'un chemin à Donzac. L'enquête publique a eu lieu du 10 au 26 février inclus. Durant cette période, une observation a été consignée sur le registre mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à ce projet. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à ce projet de classement et de déclassement de partie de domaine public.

Validation de classement et de déclassement de partie de domaine public au Bourg: Par délibération en date du 22 novembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'enquêtes publiques pour la régularisation du plan cadastral au bourg. Les enquêtes publiques ont eu lieu du 10 au 26 février inclus. Durant cette période, aucune observation n'a été consignée sur les registres mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable aux projets. Le Conseil Municipal décide de valider ces classements et déclassements.

Validation de déclassement de partie de domaine public au Villeret: Par délibération en date du 8 septembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une enquête publique pour le déclassement d'une partie du domaine public au Villeret. L'enquête publique a eu lieu du 10 au 26 février inclus. Durant cette période, aucune observation n'a été consignée sur le registre mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Le Conseil Municipal décide de valider ce déclassement.

Validation de classement et de déclassement de partie de domaine public à Rouzaires: Par délibération en date du 22 novembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une enquête publique pour le déplacement d'un chemin à Rouzaires afin de régulariser le plan cadastral. L'enquête publique a eu lieu du 10 au 26 février inclus. Durant cette période, aucune observation n'a été consignée sur le registre mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce projet. Le Conseil Municipal décide de valider ce classement et déclassement.

Validation de déclassement de partie de domaine public à Verdun: Par délibération en date du 8 septembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une enquête publique pour le déclassement d'une partie du domaine public à Verdun. L'enquête publique a eu lieu du 10 au 26 février inclus. Durant cette période, aucune observation n'a été consignée sur le registre mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Le Conseil Municipal décide de valider ce déclassement.

Modification du montant des charges pour les logements de l'ancienne école: Suite aux travaux de la chaufferie bois et de son réseau de chaleur, la commune n'assurera bientôt plus la production de l'eau chaude sanitaire pour les logements de l'ancienne école. Le Conseil Municipal décide donc de diminuer à 50 € le montant des charges mensuelles payées par les locataires.

Dissolution du syndicat primaire d'électrification: Le Conseil Municipal décide de valider la dissolution du syndicat primaire d'électrification décidée au cours du conseil syndical de ce dernier.

Vente de divers objets par la commune: Le Conseil Municipal décide de mettre en vente une porte de garage basculante au prix de 60 € et un objet en forme de cône issu de l'ancienne station d'épuration du bourg au prix de 40 €.

Comptes administratifs 2010:

Le Maire donne lecture des comptes administratifs 2010 qui se présentent ainsi:

(D: dépenses, R: recettes)

Budget principal:

Fonctionnement: D: 297 063,77 €, R: 410 194,40 €

Investissement: D: 54 007,28 €, R: 15 5307,89 €

Budget transport:

Fonctionnement: D: 14 922,14 €, R: 19 009,28 €

Investissement: D: 2 400,00 €, R: 1 9595,39 €

CCAS:

Fonctionnement: D: 2 630,04 €, R: 3 111,38 €

Assainissement:

Fonctionnement: D: 8 953,69 €, R: 17 279,78 €

Investissement: D: 188 239,05 €, R: 99 224,45 €

Eau potable:

Fonctionnement: D: 34 803,85 €, R: 48 798,89 €

Investissement: D: 18 433,63 €, R: 14 550,00 €

Régie Les Fauvettes:

Fonctionnement: D: 44 156,92 €, R: 51 357,11 €

Comptes de gestion 2010:

Les comptes de gestion du percepteur sont en tous points conformes aux comptes administratifs de la commune.

Budgets primitifs 2011:

Les taux d'imposition restent inchangés pour l'année 2011.

Le Maire présente en détail les budgets primitifs. Le Conseil Municipal valide les budgets primitifs 2011 dont les sections s'équilibrent comme suit:

Budget principal:

Fonctionnement: 353 185,63 €

Investissement: 519 022,84 €

Attribution des subventions communales: Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes: CCAS: 2500 €, commune de Saugues 550 € par enfant à l'école primaire, FNACA: 460 €, ACCA 230 €, ADMR: 230 €, Club Boules de Rives d'Ance: 230 €, Club Val d'Ance: 230 €, Les mots de l'Ance: 230 €, Centre Léon Bérard: 50 €, Croix rouge française: 50 €, Fédération des Œuvres Laïques: 50 €, Pupilles enseignements publiques: 50 €.

Budget transport:

Fonctionnement: 27 487,14 €

Investissement: 37 850,07 €

CCAS:

Fonctionnement: 2 981,34 €

Assainissement:

Fonctionnement: 14 419,09 €

Investissement: 153 096,00 €

Eau potable:

Fonctionnement: 45 975,04 €

Investissement: 20 851,00 €

Régie Les Fauvettes:

Fonctionnement: 7 300,01 €

Création d'un budget annexe pour la chaufferie bois: Afin de pouvoir gérer financièrement la future chaufferie bois, le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe spécifique.

Investissement dans du matériel scénique et de l'électroménager pour la salle culturelle: Le Conseil Municipal décide que les dépenses concernant le matériel scénique et l'électroménager pour la salle culturelle seront prises en charge par la section investissement du budget communal.

Acquisition d'un lave verres pour le restaurant « Les Fauvettes »: Le Conseil Municipal décide d'investir dans un lave verres pour le restaurant « Les Fauvettes » pour un montant de 1 150 € TTC.

Location d'un terrain par la commune: Le Conseil Municipal décide de louer pour un loyer annuel de 150 € une surface de 500 m² de l'ancien chantier des poteaux afin de pouvoir stocker des matériaux.